

### Sites historiques

**M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie):** Alors que nous étudions le bill C-13, tendant à modifier la loi sur les lieux et monuments historiques, j'aimerais prendre quelques instants pour adresser une instance au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Allmand) qui est chargé de Parcs Canada, au sujet d'une affaire qui inquiète un grand nombre de mes mandants de Sault-Sainte-Marie. J'ai correspondu à ce sujet avec son prédécesseur qui s'en est lui aussi beaucoup inquiété.

Un grand nombre de citoyens de Sault-Sainte-Marie, moi-même compris, veulent que ce qui reste des rapides de la rivière Sainte-Marie, ainsi que l'île du Poisson-Blanc, située au milieu des rapides, soit constitué en parc historique. Malheureusement la société Great Lakes Power Company, de Sault-Sainte-Marie, a signifié son intention de prolonger sa centrale hydro-électrique dans les rapides de la rivière Sainte-Marie, et d'en construire une nouvelle dans l'île du Poisson-Blanc. Si la société devait réaliser ses projets, ce serait la fin des rapides de la rivière Sainte-Marie, l'un des lieux historiques les plus prestigieux du Canada et du nord de l'Ontario, car il faudrait alors construire un tube guide-fils en béton. Le panorama des rapides s'en trouverait détruit, tout comme les emplacements où de nombreux résidents de Sault-Sainte-Marie aiment pratiquer la pêche sportive. Ce lieu superbe est situé le long des quais au coeur de la ville.

Je n'ai sans doute pas besoin de rappeler au secrétaire parlementaire et aux autres députés l'importance historique des rapides de la rivière Sainte-Marie, l'endroit où les eaux de la rivière Sainte-Marie se déversent, comme disaient les explorateurs français. La ville de Sault-Sainte-Marie doit évidemment son nom à ce lieu historique magnifique et important qui est synonyme de l'identité de la ville. Ces rapides figurent sur la première carte des Grands lacs qui fut dressée par Champlain en 1632. Ils avaient été découverts en 1622, soit 255 ans avant la Confédération, par Etienne Brûlé, explorateur français et compagnon de Champlain.

Brûlé découvrit les rapides et l'île du Poisson-Blanc dans la rivière Sainte-Marie qui était le centre d'activité des tribus indiennes. C'était un lieu de pêche et de réunion pour de nombreuses tribus. Des fouilles archéologiques préliminaires dans l'île du Poisson-Blanc ont révélé un trésor d'objets indiens façonnés et un important lieu archéologique et historique. Lors d'une fouille exécutée l'été dernier, des archéologues ont découvert environ 3,000 objets façonnés, la plupart réduits en fragments, dont certains remontaient à 2,000 ans. Ils estiment donc que cet endroit ne devrait pas être gâché par une exploitation commerciale.

Les touristes qui viennent dans notre région remarquent la beauté naturelle des rapides au coeur de la ville, le magnifique cours d'eau et le parc qui l'entoure. Les visiteurs ainsi que de nombreux résidents du Sault pourraient se délasser à l'île du Poisson-Blanc en pêchant dans les rapides. C'est un excellent lieu de pêche qui devrait être préservé. Il se trouve à proximité des écluses de renommée mondiale qui permettent aux navires de passer des niveaux plus élevés du lac Supérieur aux niveaux inférieurs du lac Huron. Je cherche à faire comprendre au gouvernement que cet endroit est non seulement d'une grande beauté naturelle, mais qu'il a également une importance historique qui devrait être protégée.

[M. Knowles (Norfolk-Haldimand).]

● (2040)

La Great Lakes Power Company a ébahi les citoyens de Sault-Sainte-Marie en annonçant qu'elle projetait d'agrandir la centrale hydro-électrique existante. Cette nouvelle alarma la population. Les citoyens de Sault-Sainte-Marie commencèrent à s'organiser et fondèrent la Sault Rapids Society, sous la direction de M. Harry Graham. La société recueillit des milliers de signatures pour une pétition demandant que la construction de la centrale soit interdite et que la région soit désignée comme lieu d'un parc historique. En fait, le conseil municipal de Sault-Sainte-Marie appuya officiellement cette position et soutint que les rapides devaient être protégés.

Je suis pleinement d'accord avec les nombreux citoyens de Sault-Sainte-Marie en particulier les membres de la Sault Rapids Society, qui veulent transformer cette région en parc historique. Il importe de préserver ce dernier vestige de l'histoire de cette localité et la beauté naturelle de la région. Je presse le gouvernement canadien de suivre l'exemple du gouvernement américain, qui a déclaré la portion des rapides qui lui appartient lieu historique national. Parcs Canada doit mettre en valeur cette région, avant que des intérêts commerciaux ne s'en emparent, pour que les habitants actuels de Sault-Sainte-Marie et les générations futures puissent jouir de la beauté naturelle et de la signification historique de cette partie importante des rapides de la rivière Sainte-Marie. J'espère que le gouvernement étudiera cette suggestion favorablement et accordera une attention bienveillante aux doléances que j'ai exprimées ce soir.

**M. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de prendre part au débat sur le bill C-13 tendant à modifier la loi sur les lieux et monuments historiques. Des débats de ce genre permettent aux députés de parler de certaines parties de leurs circonscriptions et de circonscriptions voisines, et de voir si elles ne devraient pas passer à l'histoire. Dans certains cas, je crois qu'il vaudrait mieux les oublier.

En écoutant ce soir parler les députés des divers lieux historiques situés dans leurs régions respectives, j'ai été frappé de constater que l'histoire de la côte ouest du Canada était totalement différente de celle du centre du Canada et de l'Est du Canada. Jusqu'à il y a moins d'une centaine d'années, en effet, c'est-à-dire jusqu'au parachèvement du chemin de fer du Canadien Pacifique, il n'existait réellement aucune communication entre les deux parties de ce pays qu'on appelle maintenant le Canada, c'est-à-dire entre la Colombie-Britannique et le centre du pays. La colonisation du centre du Canada s'est faite le long du fleuve Saint-Laurent. Des localités sont apparues tout le long du fleuve. Cela s'est produit au Québec, ou des collectivités françaises se sont établies. Les colonies anglaises se sont fixées plus en amont, dans des endroits portant maintenant les noms de Kingston, Toronto et Niagara. Mais cette partie du pays a vieilli, et des événements politiques s'y sont produits qui n'ont eu aucune répercussion sur les gens vivant sur la côte ouest du Canada. Les habitants de la Colombie-Britannique étaient à l'époque tout à fait isolés du centre du Canada; peut-être devrais-je dire que le centre du Canada était complètement isolé de la Colombie-Britannique.